



Ville de
La Ferté-Macé

**DOSSIER DE CONSULTATION
DES ENTREPRISES**

**ACQUISITION DE MATERIEL
POUR LA NUMERISATION DE LA SALLE
DU CINEMA GERARD PHILIPPE
(mono-écran)**

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place de la République
61600 LA FERTE - MACE

Tél : 02.33.12.00.40 / Fax : 02.43.38.86.14

REMISE DES OFFRES :

Les offres devront être remises au plus tard le 29 avril 2011.

VILLE DE LA FERTE MACE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1/ DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

1.1 Objet du marché

Le présent marché porte sur l'acquisition du matériel nécessaire à la **numérisation de la salle du cinéma Gérard Philipe de La Ferté Macé (mono-écran)**, selon le cahier des charges ci-après correspondant à la configuration minimum recherchée.

1.2 Type de procédure

Ce marché est passé en application des articles 28 du Code des Marchés Publics.

1.3 Caractéristiques principales et allotissement

Le présent marché comprend un lot unique, avec une option. Des variantes peuvent être proposées.

1.4 Conditions de la consultation

Les prix seront Franco de Port et déplacement compris.

Les prix seront fermes pour toute commande réalisée dans les trois mois suivant la date limite de réception des offres.

La livraison, l'installation et la mise en service du matériel et la formation des utilisateurs devront se faire au plus tard trois mois à compter de la commande et seront incluses dans le prix. Le règlement des sommes dues interviendra dans un délai global maximum de 30 jours, après la livraison de la totalité de la commande ou service fait, sur présentation d'une facture en bonne et due forme.

1.5 Critères de choix

Les propositions seront analysées selon les critères ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre, coefficient 0,6
- Le prix, coefficient 0,4

1.6 Remise des offres :

Les offres accompagnées du présent règlement de consultation daté, paraphé et signé par le fournisseur seront remises en Mairie de LA FERTE – MACE pour la date limite du 29 avril 2011.

1.7 Renseignements complémentaires :

Hôtel de Ville, Place de la République, 61600 LA FERTE MACE (M. ALLIGNÉ)
Tél : 02.33.12.00.40 / Fax : 02.43.38.86.14

VILLE DE LA FERTE MACE
Dossier de consultation des entreprises

Cahier des charges
de la configuration minimum recherchée

1) Un projecteur numérique D-cinéma répondant aux normes Afnor NF S-27 100 et DCI 1.2

Résolution d'image : 2 K, évolution possible en 4 K

Ce matériel devra comporter notamment :

- 1 panneau d'entrées incluant au minimum 2 entrées HD / SDI SMPTE 292 B et A, connecteurs BNC (transport de l'image cryptée du serveur au projecteur), 2 entrées DVI (branchement de contenus alternatifs), 2 ports ethernet 10/100 Base T (transport des sous titres, automation de la partie projecteur numérique, branchements ordinateurs pour les mises à jour...), deux entrées SERIAL NETWORK RS 232/422 IN/OUT (branchements d'ordinateurs), une sortie d'automation de la salle.
- 1 dispositif d'extraction d'air chaud,
- 1 dispositif de filtrage de l'air ambiant,
- 1 tête DLP Cinéma intégrant notamment une matrice DMD : 1,2", cette tête DLP permettant la projection en 3 D
- 1 système de décryptage des données d'images (blocs média, pouvant être installés également dans le serveur),
- une unité de contrôle électrique des cartes électroniques,
- 1 lanterne et 1 brûleur Xenon 3 Kw
- 1 redresseur d'alimentation électrique
- 1 miroir dichroïque / filtre UV
- 1 circuit de refroidissement du projecteur
- 1 dispositif de ventilation de la lanterne
- 1 système de contrôle et de réglage par écran tactile
- 1 système optique permettant la projection en format 1,89 et en cinémascope
- 1 piédestal support du projecteur

2) Un serveur numérique lecteur de contenus en JPEG 2000 et MPEG 2

- Compatibilité 2K / 4 K
- Capacité de stockage : 3 * 1 téraoctet
- 1 système de stockage redondant de disques durs en cas de panne d'un disque dur
- double alimentation et double ventilation
- 1 système d'exploitation informatique
- 2 sorties HD / SDI A et B (transport de l'image cryptée vers le projecteur),
- 2 sorties AES / EBU 25 broches 8 canaux (transport du son numérique vers le processeur de traitement du son),
- 2 ports ethernet 1000 Base T (transport des sous-titres, automation de la partie projecteur numérique, reconnaissance mutuelle du projecteur et du serveur, mises à jour du serveur, etc....),
- ports USB et entrées VGA pour les branchements périphériques (souris, clavier, moniteur)

3) Installation

- Installation et configuration du projecteur et du serveur
- Réglages selon les procédures et recommandations de la norme DCI la plus récente
- Etalonnages et convergences
- Raccordement au réseau ADSL
- Formation de l'utilisateur
- Câblage et fourniture de câblage projecteur / serveur / librairie / chaîne sonore,

- Fourniture et installation d'un onduleur
- Fourniture et installation d'un switch et d'un routeur.
- Essais et mise en service.

Si besoin, selon le contexte local :

- Déplacement de matériels existants et adaptations diverses (selon les cas) : projecteur 35 mm, rack son, prolongations de câbles électriques ou d'enceintes, pose de boîtiers de raccordement

4) Une librairie

- Capacité de stockage de 15 films maximum et de l'ensemble des contenus du cinéma, 3 teraoctets
- Réception électronique possible des contenus : longs métrages, films-annonces, contenus alternatifs,
- Connectivité hybride (terrestre et satellite)
- Vérification de la conformité des copies livrées
- Supervision et maintenance à distance
- 1 écran, 1 clavier, 1 souris
- Equipement de connection au réseau
- Installation

5) Un sélecteur de sources Audio / Vidéo (scaler)

Comportant au moins les entrées suivantes

- Entrée HD SDI pour les lecteurs professionnels (HD CAM, HD CAM SR, Betacam...).
- Entrée DVI pour les ordinateurs, lecteurs DVD, Blu Ray, consoles de jeux (avec adaptateur HDMI / DVI).
- Entrée VGA pour les ordinateurs.
- Entrée RGB pour les lecteurs DVD, Blu Ray, console de jeux...
- Entrée S-video pour les lecteurs DVD d'ancienne génération
- Installation

6) Un dispositif permettant la projection 3 D

- Un kit de synchronisation 3D : module de synchronisation, émetteurs, testeur de lunettes actives, câblage, alimentation, documentation
- 220 lunettes actives,
- Une armoire de stockage de ces lunettes,
- Installation, essais.

7) Service de maintenance

Contrat de télémaintenance annuel, comprenant :

- Une permanence 7J /7J de 8h à minuit
- L'accès à une plateforme de maintenance 7J /7J de 8h à minuit avec possibilité de prise en main de l'installation à distance Incluant :
 - *La télé assistance
 - Assistance téléphonique à l'utilisation
 - *La maintenance évolutive
 - Mises à jour régulières du serveurs et du projecteur
 - * La télé maintenance
 - Résolution de panne à distance
 - * Le monitoring des installations
 - Prévention des incidents avec alerte
 - * La gestion et le suivi informatique du parc
- Maintenance préventive : 1 Visite annuelle

8) Garanties

- de base sur l'ensemble du matériel acquis : 2 ans, pièces, main d'oeuvre et déplacement sur site,
- extensions de garantie :
 - 5 ans pour le serveur numérique, pièces retour atelier
 - 10 ans pour le projecteur, pièces retour atelier

9) Décodeur sonore (option à chiffrer à part)

- Fourniture et mise en place d'un décodeur Dolby digital / analogique A et SR disposant d'une entrée AES / EBU pour raccordement au serveur numérique
(A voir, si besoin : mise à jour du lecteur numérique sur le projecteur 35 mm FP 25 / 30).

Les variantes sont acceptées. Elles doivent faire l'objet d'un chiffrage spécifique.



Je soussigné :

Nom de l'entreprise :

reconnait avoir pris connaissance du règlement de consultation des entreprises pour l'acquisition de matériel pour la numérisation du cinéma Gérard Philipe de La Ferté Macé et en accepter les termes.

Fait à

le :

Cachet et Signature :